

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**Mandature 2022- 2026****DÉLIBÉRATION N° 2021/01****SEANCE D'INSTALLATION
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE METROPOLE DE BOURGOGNE
DU LUNDI 29 NOVEMBRE 2021****ELECTION DU BUREAU***(Sous la Présidence de Patrick GRANDAY, doyen d'âge)*

L'an deux mille vingt et un, le 29 novembre, s'est tenue, en présentiel, la séance d'Installation de la Chambre de Commerce et d'Industrie Métropole de Bourgogne, pour la mandature 2022/2026, sous la Présidence de Patrick GRANDAY, doyen d'âge, en présence de Monsieur Fabien SUDRY, Préfet de la Région Bourgogne Franche-Comté, Préfet de la Côte-d'Or.

- Nombre total de Membres Titulaires élus de la CCI Métropole de Bourgogne = 50
- Nombre total de Membres Titulaires présents : 46
- Nombre de Membres Titulaires représentés : 4
- Nombre total de Membres Titulaires ayant participé au vote = 50
- Quorum = 26 - Le quorum était atteint.
- Majorité absolue des votants = 26

Membres Titulaires présents et ayant participé au vote :

- Emmanuel AMPAUD – Jean-Philippe ANCIAUX – Thierry ANDRE – Vera BAEKE – Thierry BEZEUX – Stéphanie BOMPAS – Sandrine BRATIGNY – Estelle BRUNAUD – Thierry BUATOIS – Fanny CHEVILLOT PRENEY – Chantal CLERC – Bernadette DE SAINT JEAN – Pascal DENIS – Marc DESARMENIEN – Davy DONATONI – Bruno DORMOY – Anne-Lise FRESARD – Pascal GAUTHERON – Pascal GIRARDOT – Charlène GORZEGNO BAGOT – Patrick GRANDAY – Youcef HAMOUDI – Nathalie HOEL – Agnès HUE – Corinne JOURDAIN GROS – Céline LACOUR – Vincent LONGUEVILLE – Julie LORRAIN – Emilie MARTIN – Camille MICHELIN TOITOT – Stéphane MONTOUT – Clémence MOSET – François PARRY – Francis PENNEQUIN – Pierre PETITJEAN – Benoit PHILIPPE – Thérèse PISTOIA – Dominique POURCELLY – Denis REGNAULT – Michaël RENAUD – Christophe ROCARD – Philippe ROUBALLAY – Claire TELHA – Alain THOUVENOT – Carole THUEL – Mansour ZOBERI.

Membres Titulaires représentés :

- Edouard CHOPLAIN a donné pouvoir à Thierry BUATOIS
- Vanessa LE MESNIL a donné pouvoir à Francis PENNEQUIN
- Karine SAVINA a donné pouvoir à François PARRY
- Pauline ZACHARIE a donné pouvoir à Alain THOUVENOT



EXPOSE DES MOTIFS

Rappel des textes :

Article R 711-13 :

« Après chaque renouvellement, la Chambre de commerce et d'Industrie territoriale élit un Bureau composé d'un président, de deux Vice-Présidents, d'un trésorier, d'un trésorier adjoint et d'un ou deux secrétaires.

Le Président et les deux vice-présidents représentent les trois catégories professionnelles ».

Le préfet peut autoriser l'augmentation du nombre de membres du Bureau, notamment en cas d'application de l'article R 711-13 ».

Cette demande a été faite à l'autorité de Tutelle, suite à nos AG du 22 mars 2021 et a reçu, par courrier en date du 23 avril 2021, l'accord de Monsieur le Préfet de Région pour l'ajout de trois élus supplémentaires.

Le président de séance indique qu'un accord est intervenu sur la constitution du Bureau pour une liste unique, composée comme suit :

Président :	Pascal GAUTHERON	Services
Vice-Président :	Francis PENNEQUIN	Industrie
Vice-Président :	Mansour ZOBELI	Commerce
Trésorier :	Bruno DORMOY	Services
Trésorière-Adjointe :	Vera BAEKE	Industrie
Secrétaire :	Stéphanie BOMPAS	Services
Secrétaire-Adjoint :	Edouard CHOPLAIN	Services

Membres du Bureau :

Président de la Délégation de Saône-et-Loire :	Philippe ROUBALLAY	Industrie
	Thérèse PISTOIA	Services
	Emmanuel AMPAUD	Commerce

DELIBERATION

Conformément à l'article R 711-13 du Code de Commerce et à l'accord de l'Autorité de Tutelle en date du 23 avril 2021, la Chambre de Commerce et d'Industrie Métropole de Bourgogne, au cours de sa séance d'Installation du 29 novembre 2021, a procédé à l'élection de son Bureau.

Tous les candidats proposés dans la liste ci-dessus sont élus, à l'unanimité des membres présents ou représentés, pour la mandature 2022-2026.

Fait à Dijon, le 29 novembre 2021

Pour copie conforme

Le Président,



Pascal GAUTHERON

La Secrétaire,

Stéphanie BOMPAS